

**ARRETE REGLEMENTANT A TITRE TEMPORAIRE LA CIRCULATION
LORS DE TRAVAUX D'ALIMENTATION ELECTRIQUE ROUTE DU BIOLLAY**

Le Maire de Chênex,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; livre I - 8^e partie - signalisation temporaire ;

Vu la demande de l'entreprise SBTP, en date du 02/08/2024, afin de réaliser les travaux d'alimentation électrique, 330 Route du Biollay.

Considérant qu'en raison du déroulement de ces travaux en agglomération, effectués par l'entreprise SBTP, il est nécessaire de réglementer la circulation.

ARRETE

ARTICLE 1 : Du 02/09/2024 au 02/10/2024 inclus, la circulation est réglementée hors agglomération, 330 Route du Biollay pour permettre la réalisation des travaux d'alimentation électrique.

ARTICLE 2 : Les restrictions ou prescriptions sur les conditions de circulation et de stationnement qui peuvent être imposées au droit des chantiers courants sont les suivantes :

- Sens des points de Repères (PR) décroissants
- Circulation alternée manuellement
- Vitesse limitée à 30km/h

ARTICLE 3 : La signalisation au droit et aux abords du chantier sera mise en place et enlevée à la fin des travaux, sous contrôle des services de la commune, par l'entreprise SBTP.

ARTICLE 4 : Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté, qui sera affiché, sera transmis à :

- La police municipale pluricommunale du Vuache ;
- L'entreprise SBTP

Fait à Chênex, 06/08/2024

Le Maire,
Pierre-Jean CRASTES.



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

802748156



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : **REGE** Prénom : **Raphaël**
Dénomination : **SBTP** Représenté par :
Adresse Numéro : **8** Extension : Nom de la voie : **avenue Arsène d Arsonval**
Code postal **01008** Localité : **BOURG EN BRESSE** Pays : **France**
Téléphone **0474452343** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **assistante.admi@sb-tp.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : **enedis** Prénom : **gay**
Adresse Numéro : **4** Extension : Nom de la voie : **BOULEVARD GAMBETTA**
Code postal **73000** Localité : **CHAMBERY** Pays : **FRANCE**
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **alexis.gay@enedis.fr**

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **330 Route du biollay**
Code postal **74520** Localité : **CHENEX**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : **Alimentation électrique Mr LOPEZ GODINHO**
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁹⁾ :
Date prévue de début des travaux : **02/09/2024** Durée des travaux (en jours calendaires) : **31**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **31** Date de début de réglementation **02/09/2024**
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

⁽⁹⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

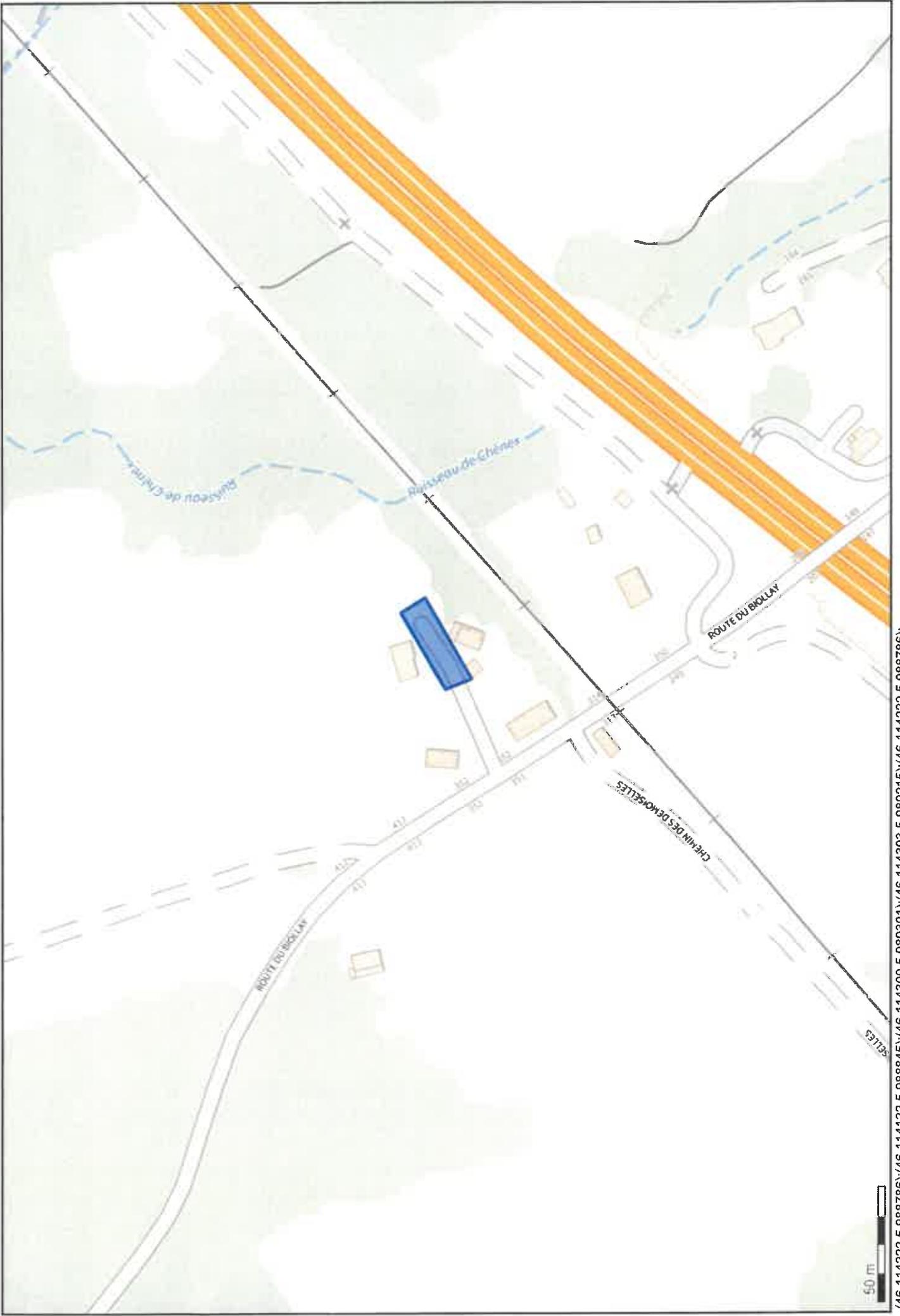
J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : **BOURG EN BRESSE**

Le : **0 2 0 8 2 0 2 4**

Nom : **HYVERT** Prénom : **Marie** Qualité :

 Sogelink



(46.114222 5.988786);(46.114122 5.988845);(46.114300 5.989301);(46.114393 5.989215);(46.114222 5.988786);

CLIENT: LOPES

COMMUNE: CHENEX

OSR: 42437025

Confirmation du besoin CLIENT:

- Alimentation d'une maison

-
-
-

Analyse des risques :

-
-
-
-

Puissance souhaitée : 12 KVA

LONGUEUR ET NATURE DU CABLE :

Liaison R : 32M 4x35

Deriv Indiv : 2M 2x35

Typologie de branchement :

Aérien

Souterrain

Aéro-souterrain

Type 1

Type 2

BESOINS SPECIFIQUES

Convention

ATMR ou AT

Remplacement / Création émergence

Elagage

tangente (Identification + ATST)

Extension de réseau (AIRC)

Si tangente proposée:

$L(\text{Réseau}) = M$

$L(\text{Tangente}) = M$

$L(\text{Emergence}) = M$

TERRASSEMENT :

Longueur totale: 30 M

Régime Voirie si impactée :

Communale Départemental

Privé

Coordonnées GPS :

Chênex

74520

46.114284, 5.989178

Situation du chantier (si fouille, symboliser son emprise)

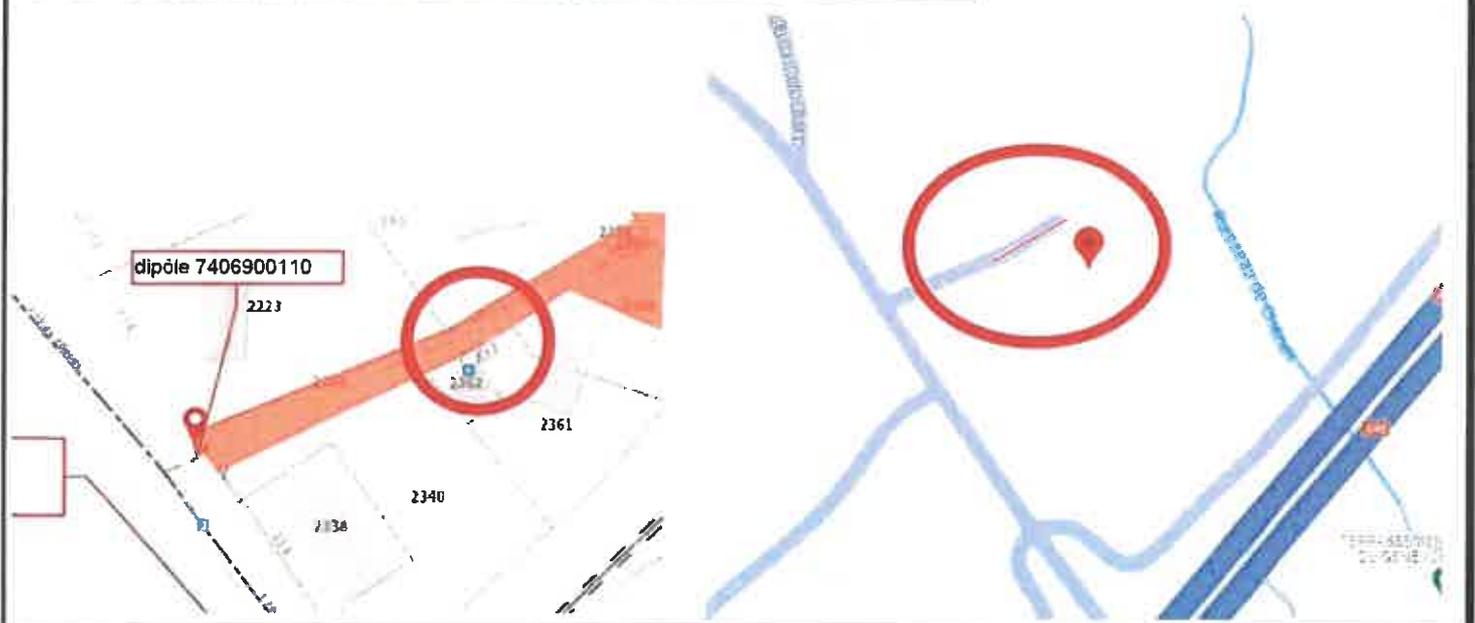


Photo Partie Extérieur



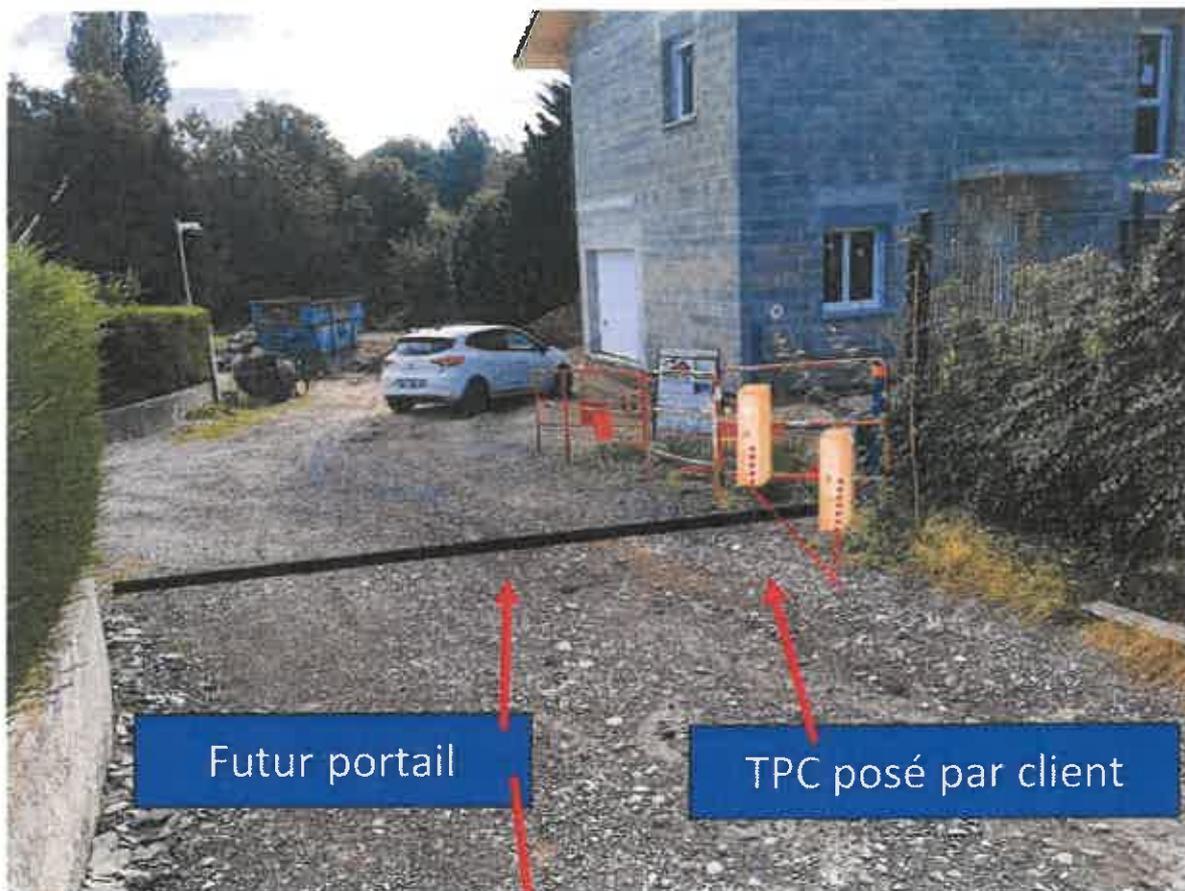
Grille réseaux a
remplacer



Chemin accès appartiens au client



Terrassement a definir en fonction du retour
des DICT



Travaux Enedis :

- Terrassement
- Pose d'un CIBE60A
- Faire liaison réseau en 4x35, racc dans grille reseau
- Faire deriv. indiv. en 2x35 dans TPC client
- Pose d'un comptage mono 12 KVA dans type 2

Travaux client :

- Respect de la C14-100 et C15-100
- Prévoir la reprise de l'installation intérieur
- La solution technique retenue nécessite la pose du compteur et du disjoncteur à l'extérieur. La liaison entre le coffret et le tableau électrique intérieur sera réalisée par vos soins (tranchée + gaine + câble)
- Matérialiser l'emplacement des coffrets
- Pose d'un fourreau diamètre 90 rouge avec grillage avertisseur

CLIENT: LOPES

COMMUNE: CHENEX

OSR: 42437025

Confirmation du besoin CLIENT:

- Alimentation d'une maison

-
-
-

Analyse des risques :

-
-
-
-

Puissance souhaitée : 12 KVA

LONGUEUR ET NATURE DU CABLE :

Liaison R : 32M 4x35

Deriv Indiv : 2M 2x35

Typologie de branchement :

Aérien

X Souterrain

Aéro-souterrain

Type 1

X Type 2

BESOINS SPECIFIQUES

Convention

ATMR ou AT

X Remplacement / Création émergence

Elagage

tangente (Identification + ATST)

Extension de réseau (AIRC)

Si tangente proposée:

$L(\text{Réseau}) = M$

$L(\text{Tangente}) = M$

$L(\text{Emergence}) = M$

TERRASSEMENT :

Longueur totale: 30 M

Régime Voirie si impactée :
Communale Départemental
Privé X

Coordonnées GPS :

Chênex
74520

46.114284, 5.989178

Situation du chantier (si fouille, symboliser son emprise)

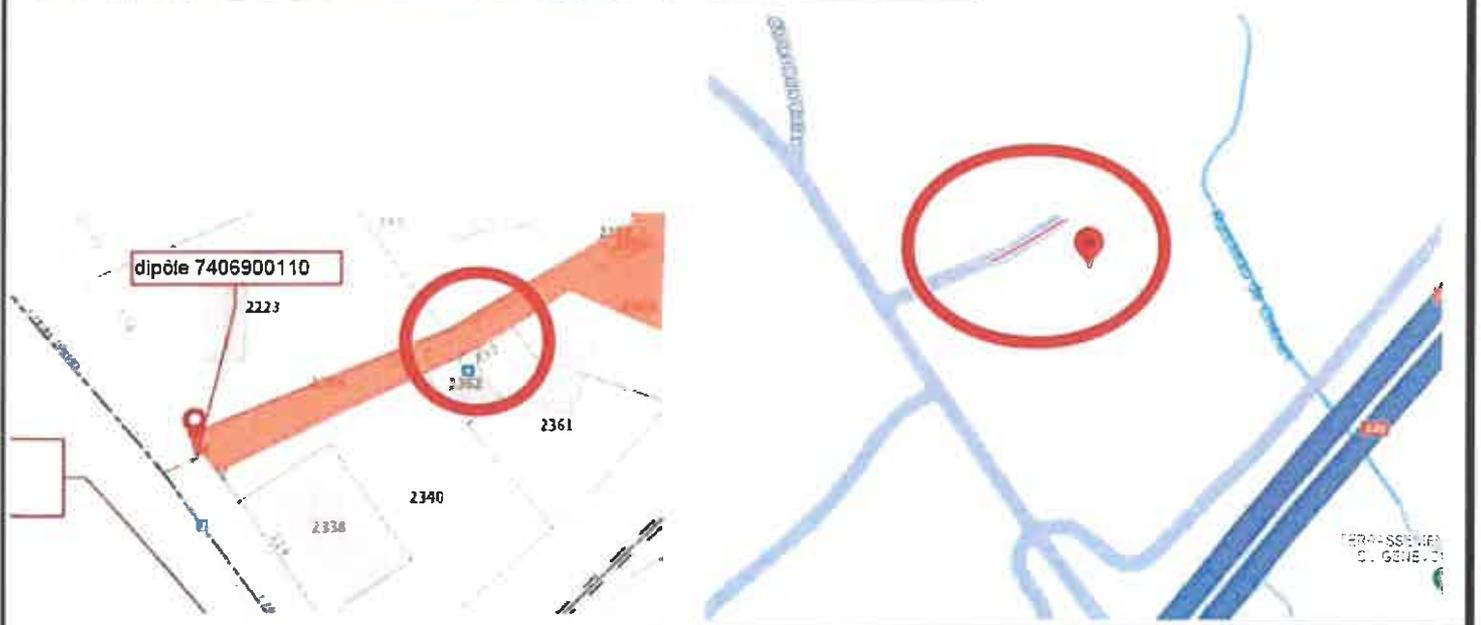


Photo Partie Extérieur



Grille réseaux a
remplacer

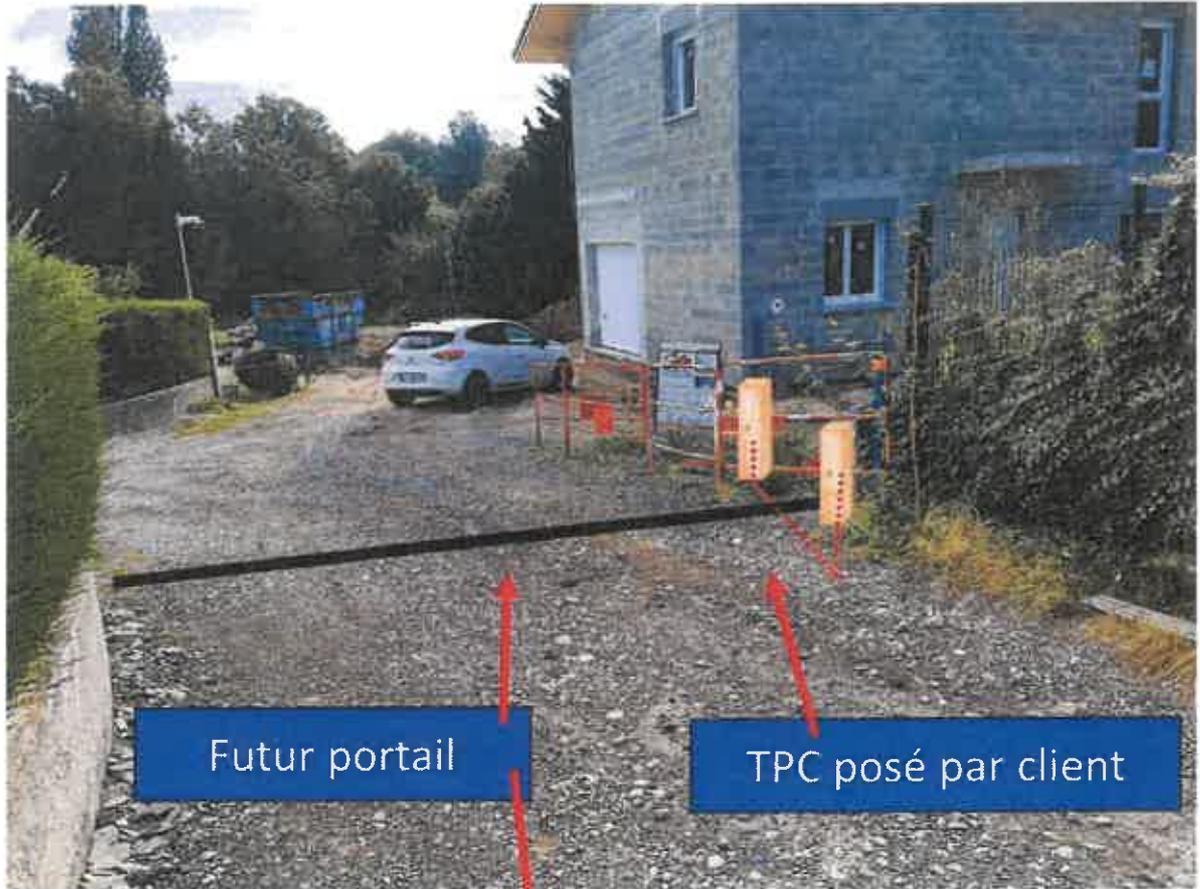


Chemin accès appartiers au client



Terrassement a definir en fonction du retour
des DICT

Photo Partie Extérieur



Travaux Enedis :

- Terrassement
- Pose d'un CIBE60A
- Faire liaison réseau en 4x35, racc dans grille reseau
- Faire deriv. indiv. en 2x35 dans TPC client
- Pose d'un comptage mono 12 KVA dans type 2

Travaux client :

- Respect de la C14-100 et C15-100
- Prévoir la reprise de l'installation intérieur
- La solution technique retenue nécessite la pose du compteur et du disjoncteur à l'extérieur. La liaison entre le coffret et le tableau électrique intérieur sera réalisée par vos soins (tranchée + gaine + câble)
- Matérialiser l'emplacement des coffrets
- Pose d'un fourreau diamètre 90 rouge avec grillage avertisseur

De: Allison JOLY <assistante.admi@sb-tp.fr>
Envoyé: vendredi 2 août 2024 14:30
À: mairie@chenex.fr; PR-SAINTJULIEN-GESTIONDP
Objet: Demande d'arrêté de circulation et demande de permission de voirie
Pièces jointes: DPV - CHENEX - LOPES GODINHO.pdf; DA - CHENEX - LOPES GODINHO.pdf; etudeeee.pdf

Bonjour ,

Veillez trouver ci-joint :

- Une demande d'arrêté de circulation
- Une demande d'autorisation de voirie

Pour un branchement électrique pour Mr LOPEZ GODINHO au 330 route du Biollay à Chenex

En vous souhaitant bonne réception.

Bien cordialement.

Allison JOLY
Assistante administrative



S.B.T.P. - SAS
8, Avenue Arsène d'Arsonval
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél. : 04.74.45.23.43
Fax: 04.74.22.59.43
www.viviany.fr

Membre  **Attitude**
N°1 Ingénierie et Accompagnement V. Viviany